AGIR CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ ET OBTENIR LA TRANSPARENCE DU PRIX DES MÉDICAMENTS!

COMMUNIOUÉ

PARIS, LE 24 MAI 2019

En 2016, Médecins du Monde lançait une campagne contre le prix exorbitant de nouveaux médicaments fixé alors, pour la première fois, non plus sur la base de leurs coûts réels (Recherche-développement-frais de licence et de fabrication...) mais sur l'estimation du prix d'une vie sauvée, variable selon les pays. Dans le prolongement, la Lique des droits de l'Homme (LDH France) apporte aujourd'hui son soutien à l'appel lancé par une centaine d'ONG et de personnalités pour que l'OMS adopte, dans le cadre de son Assemblée générale, qui se tient à Genève du 20 au 26 mai, une résolution exigeant la plus grande transparence du prix des médicaments. L'objectif est d'éviter que ne s'installent des sélections de patients pouvant bénéficier ou non des nouveaux traitements, et que se creusent les inégalités d'accès à des soins de qualité tant entre les personnes malades qu'entre les pays. Simultanément, la Ligue des droits de l'Homme (France) se montre préoccupée de l'inflation des coûts des médicaments qui risque de limiter la capacité de développer des politiques de santé publique, d'actions ambitieuses sur les déterminants de la santé en amont des soins. Dans un contexte où la forte contrainte financière pesant sur les établissements de santé met les soignants en difficulté pour effectuer leur travail au mieux auprès des patients, la vigilance sur la bonne allocation des ressources publiques et donc sur le prix des médicaments est une nécessité.

Cet appel pour une transparence totale du prix des médicaments est donc à la fois une exigence démocratique et une dimension de la lutte contre les inégalités géographiques et sociales de santé.



